

Serveur virtuel

Le service d'hébergement de serveur virtuel est disponible pour les unités administratives, incluant les centres et chaires de recherche de l'Université Laval, et pour les projets institutionnels.

Ce service vous offre la possibilité d'acquérir ou de louer des machines virtuelles avec une configuration et une capacité correspondante à vos besoins. Les versions courantes des systèmes d'exploitation de la famille Windows Server et Linux sont supportées.

Pour obtenir le service

- Si vous êtes d'une unité, d'un service ou d'une faculté à l'Université Laval, contactez le Guichet d'aide en TI à aide@dti.ulaval.ca pour vos questions et vos demandes.
- En cas de besoin, demandez l'aide de la personne ressource en informatique de votre unité.

Suivi de la demande

Vous recevrez la confirmation et le suivi de votre commande par courriel.

Tarifs

Serveur virtuel	Configuration	
	Achat	Location mensuelle
CPU (1 ^{er})	475 \$	13 \$
CPU (les suivants)	250 \$	8 \$
RAM (par Go, les 4 premiers Go)	375 \$	10 \$
RAM (par Go, les suivants)	150 \$	5 \$

- ***Ne pas oubliez de demander également du stockage afin d'héberger votre serveur virtuel, via l'offre de stockage de la DTI.**
- Tous les prix incluent la maintenance et les licences. L'achat est valide pour une période de cinq ans.
- Frais d'installation : inclus dans le coût d'achat ou de location
- Frais de modification : 65 \$ (par serveur virtuel)

Assistance

En premier lieu, lors d'un problème technique ou pour toutes questions au sujet de ce service, veuillez communiquer avec votre [service informatique en unité ou en faculté](#).

Si le problème persiste, le personnel informatique de votre centre de services pourra communiquer avec le Guichet d'aide en TI de la DTI.

Téléphone	418 656-3111
------------------	--------------

Courriel	aide@dti.ulaval.ca
-----------------	--

Heures d'ouverture	Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
---------------------------	------------------------------------

Horaire d'été (du 2^e lundi de juin jusqu'au 2^e vendredi d'août)

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30

Vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h

Assistance en dehors des heures ouvrables. Du lundi au vendredi de 17 h à 23 h, samedi et dimanche entre 7h et 23h. Après les heures ouvrables normales, ce sont les équipes de garde de la DTI qui sont en service sur appel en cas de problème. Voir [la page du calendrier de garde](#) pour la liste des services supportés et le processus pour rejoindre les équipes.